

Association de Sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim

Octobre 2009

PLU

PROPOSITIONS POUR LA COMMISSION PATRIMOINE

Un patrimoine important

▪ Le parc de logements datant d'avant 1915 est de 226 résidences principales, soit 14% du parc (moyenne communes de la 2^{ème} couronne de la CUS : 11%).

C'est le centre de Fegersheim et d'Ohnheim. La plus vieille à Ohnheim date de 1568.

Le patrimoine profane

Notre commune possède un important et riche patrimoine architectural, préservé dans ses deux centres anciens.

- maisons à colombage du 16^{ème} au 19^{ème} siècle,
- maisons en briques construites après 1870 (souvent avec chaînages d'angle et encadrements de fenêtre en grès),
- ancien relais de poste, ancienne auberge au Soleil d'Or (ISMH), presbytère, tous trois du 18^{ème} siècle,
- deux écoles de la première moitié du 19^{ème} siècle,
- un ancien moulin,
- un manoir " Schloessel" avec un bel escalier extérieur du 18^{ème} siècle,
- un barrage (retenue d'eau) sur l'Andlau du 19^{ème} siècle à rénover et à adapter aux nouvelles contraintes....

▪ Mais il y a d'autres éléments du patrimoine :

quelques maisons plus récentes que l'habitat traditionnel, le château d'eau, l'ancien moulin, la chapelle St Ulrich, ...

UN PATRIMOINE RELIGIEUX important et de qualité

La commune possède :

- l'église St Maurice du 18ème siècle (ISMH). Un groupe sculpté ISMH (St Jean et le Christ) du 16ème siècle est à restaurer
- l'église St Amand d'Ohnheim du 19ème siècle
- la chapelle St Ulrich et sa fontaine (travaux à finaliser)
- la chapelle protestante
- 7 croix rurales
- et des éléments lapidaires des 17ème et 19ème siècles à mettre en valeur....

L'extension du village à partir de l'Andlau et jusqu'à Ohnheim

Cette extension faite sans réel plan d'aménagement est représentative de l'évolution des styles de 1950 à nos jours, ce qui a généré des styles d'immeubles parfois disparates et sans caractère. Certains quartiers ont néanmoins gardé une belle homogénéité. C'est le cas du plus ancien qui englobe la rue du Général de Gaulle, du pont de l'Andlau jusqu'au carrefour de la rue des Platanes, la rue des Platanes, la rue du Travail. Ce quartier mérite de garder son esprit et il serait judicieux d'agir dans ce sens dans le cadre du PLU.

Les orientations du SCOTERS

- Préserver l'identité du vieux village représentatif de l'urbanisation traditionnelle groupée et dense
 - En encourageant les propriétaires à le restaurer dans les règles de l'art :
 - maintien des alignements existants,
 - toits à deux pans obligatoires avec un minimum de pente de 40°,
 - tuiles plates allant du jaune au rouge brun,
 - proportions et façades des maisons sobres en harmonie avec les maisons alsaciennes voisines,
 - crépis ou enduits en teintes traditionnelles douces, pas de tons soutenus,
 - bardages ou lattis proscris sur les façades (ou utilisés sur de très petites surfaces). L'usage abusif de ces matériaux n'est pas conforme à la tradition où ils étaient simplement utilisés sur quelques pignons de granges.
 - Des fenêtres à deux vantaux ...
 - En diffusant largement les informations sur les aides octroyées par La Région, le Département et la Commune ainsi que sur l'existence d'organismes de conseil
 - En envisageant, dans certains secteurs sensibles, d'interdire la démolition des maisons d'habitation existantes pour les protéger.
- Grâce à des règles privilégiant la construction en limite séparative et en limite de la rue dans ces secteurs

Cinq alignements homogènes de maisons à colombages nous sont parvenus à Fegersheim !

Les orientations du SCOTERS

- ...sans toutefois faire obstacle à une architecture contemporaine

L'équilibre harmonieux entre constructions nouvelles et immeubles existants

Il s'agit d'éviter des mitages malheureux. L'architecture moderne doit être en harmonie parfaite avec l'environnement existant et être discrète afin de ne pas nuire à l'ancien. Cette idée directrice devrait avoir force de loi pour tout demandeur d'ouvrage ou architecte. Les dispositions réglementaires des zones concernées par le PLU devront être adaptées afin de privilégier les constructions individuelles et proscrire la construction d'immeubles neufs dans les centres village.

Les grands enjeux

Comment densifier l'habitat à l'intérieur du tissu existant en conservant l'identité du village ?

Comment lier la réalisation de constructions contemporaines et la réhabilitation de bâtiments anciens ?

La préservation des anciens bâtiments agricoles (granges, séchoirs à tabac...)

Fegersheim possède 33 granges et Ohnheim 13. Promouvoir leur transformation en habitation et gîtes ruraux permettra aux villages de garder cachet et homogénéité.

A cet effet, des aides spécifiques sont octroyées par le Conseil Régional dans le cadre de la politique régionale d'aménagement en faveur des projets de transformation en logements de dépendances agricoles dans les zones rurales. Ces aides peuvent aller jusqu'à 12 000 euros par appartement.

La préservation des jardins et vergers

Ces espaces font partie intégrante du patrimoine, participent à l'équilibre et à l'harmonie des propriétés du vieux village.

Ils sont aussi des îlots de verdure indispensables à la qualité de vie des habitants.

Ils permettent aussi aux maisons et appartements des centres anciens de garder et renforcer leur attractivité et valeur patrimoniale.